



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,  
DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE ET DES AFFAIRES RURALES

<b>Direction Générale de l'Administration</b>  <b>Sous-direction du Développement Professionnel et des Relations Sociales</b>  <b>Bureau de l'Action Sanitaire et Sociale</b>  <b>Adresse : 78, rue de Varenne – 75349 Paris 07 SP</b>  <b>Suivi par : Marius DURAND : 01.49.55.86.08</b> <b>Céline NYARY : 01.49.55.40.37</b> <b>Céline DEUNF : 01.49.55.54.41</b> <b>Fax : 01.49.55.80.59 – 01.49.55.74.41</b>	<b>NOTE DE SERVICE</b> <b>DGA/SDDPRS/N2003-1251</b>  <b>Date : 01 AOÛT 2003</b>
---	--

Date de mise en application : Immédiate

Date limite de réponse :

**Hiver** : 10 octobre 2003

**Printemps** : 26 janvier 2004

**Objet : Séjours familiaux subventionnés par l'ASMA Nationale**

Cette note présente les séjours familiaux de l'ASMA Nationale pour l'hiver 2003-04 et le printemps 2004.

Une prochaine note vous proposera les séjours des prestataires subventionnés par l'ASMA.

Les demandes d'inscription doivent impérativement être transmises à :

ASMA Nationale – Secteur Séjours Familiaux – 8, rue du Helder – 75009 Paris

L'adjoint au Sous-Directeur du Développement  
Professionnel et des Relations Sociales

Pierrick HUET

**Mots-clés** : ASMA NATIONALE, SEJOURS FAMILIAUX, HIVER 2003, PRINTEMPS 2004

<b>Destinataires</b>
Administration Centrale Services déconcentrés Syndicats Établissements d'enseignement Établissements publics Présidents des ASMA départementales Retraités Correspondants sociaux

## **SECTEUR SEJOURS FAMILIAUX**

Permanents techniques : Marius DURAND : 01.49.55.86.08

Céline NYARY: 01.49.55.40.37

Céline DEUNF : 01.49.55.54.41

Fax : 01 49 55 74 41 ou 01 49 55 80 59

## **SEJOURS FAMILIAUX DE L'ASMA HIVER - PRINTEMPS : 2003-2004**

**LES SEJOURS PROPOSES DANS CETTE NOTE SONT SUBVENTIONNES EN FONCTION DU QUOTIENT FAMILIAL. Les inscriptions se font obligatoirement par écrit auprès de l'ASMA Nationale, aucune inscription n'est prise par téléphone.**

Le DOSSIER COMPLET comprend :

- le bulletin d'inscription
- la copie de l'avis d'imposition (ou de non imposition) sur les revenus 2002 (ou les deux avis d'imposition en cas de concubinage) ou la copie du document ouvrant droit à pension pour les retraités
- un bulletin de salaire récent
- un chèque d'arrhes

(Des justificatifs supplémentaires pourront être demandés pour les revenus non salariaux du foyer fiscal)

Ce dossier est à envoyer avant la date butoir indiquée sur chaque fiche à :

### **ASMA Nationale – Secteur séjours familiaux – 8 rue du Helder – 75009 PARIS**

Le prix payé par le participant est égal au prix initial déduit de la subvention. Cette subvention est calculée en fonction du quotient familial (voir tableau page 5). Les arrhes correspondent au tiers du montant payé par le participant mais elles ne peuvent être inférieures à 76 €.

La subvention au QF sus mentionnée, est réservée aux personnels du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche et des organismes sous convention avec l'ASMA, ainsi qu'à leurs conjoint, concubin et enfants à charges. Cependant, d'autres membres de la famille ou des personnes extérieures peuvent participer aux séjours sans qu'il leur soit appliqué de subvention ; ces dossiers ne seront pas considérés comme prioritaires. Les dossiers d'agents isolés sont acceptés. **En période de haute saison, les séjours de deux semaines ne sont pas prioritaires, ceci afin de permettre au plus grand nombre de bénéficier de l'action de l'ASMA, en conséquence, il est déconseillé pour le premier choix, d'opter pour deux semaines consécutives.**

**Les chèques vacances sont acceptés comme moyen de paiement. Il est demandé de les transmettre par lettre recommandée avec accusé de réception.**

La Responsable de secteur

Le Président de l'ASMA Nationale

Patricia EBERSVEILLER

Patrice ROUER

# **SOMMAIRE**

## **LES SITES ASMA : HIVER – PRINTEMPS 2003 - 2004**

**Bulletin d'inscription à remplir lisiblement, accompagné des pièces demandées** p. 4

**Calcul du QF et Conditions d'annulation** p. 5

<b>Sites</b>	<b>Situation</b>	<b>Gestionnaire</b>	<b>Caractéristiques</b>	
MEGEVE	HAUTE-SAVOIE	ASMA	Pension complète	p. 6
MALBUISSON	DOUBS	ASMA	Location	p. 7
ORCIERES MERLETTE	HAUTES - ALPES	ASMA	Location	p. 8
CHAMONIX	HAUTE-SAVOIE	ASMA	Location	p. 9
FONT ROMEU	PYRENEES-ORIENTALES	ASMA	Location	p. 10
PONTIVY	MORBIHAN	ASMA	Location	p. 11
AUREILHAN MIMIZAN	LANDES	ASMA	Location	p. 12
SAINT TROPEZ	VAR	ASMA	Location	p. 13
PUGET sur ARGENS	VAR	ASMA	Location	p. 14
HOTEL BOURBON	PARIS 7ème	Hôtel Bourbon	Location	p. 15
APPARTEMENTS A PARIS		Pierre et Vacances	Location	p. 16
CARTE PASS				p. 17

**BULLETIN D'INSCRIPTION « SEJOURS FAMILIAUX ASMA »****4**

**Pièces à joindre au dossier :** copie du bulletin de salaire (ou document ouvrant droit à pension pour les retraités), avis d'imposition des revenus 2002 et chèque d'arrhes (avec un minimum de 76 euros). Des justificatifs complémentaires pourront être demandés pour les revenus non salariaux du foyer fiscal.

Quotient familial en euro :

Tranche QF :

% de subvention :

<b>Demandeur : NOM :</b>		<b>Prénom :</b>				
<b>Adresse :</b>		<b>Tél. dom. :</b>				
<b>Service et Adresse administrative :</b>						
<b>Tél. trav. :</b>			<b>fax :</b>			
<b>Conjoint Nom :</b>		<b>Prénom :</b>		<b>Tél. trav. :</b>		
	<b>NOM</b>	<b>Prénom</b>	<b>Sexe</b>	<b>lien de parenté</b>	<b>Né(e) le</b>	
<b>DEMANDEUR</b>					/ /	
<b>CONJOINT ou CONCUBIN</b>					/ /	
<b>AUTRES</b>					/ /	
"					/ /	
"					/ /	
"					/ /	
"					/ /	
<b>Choix</b>	<b>LIEU</b>	<b>Date début du séjour</b>	<b>Date fin du séjour</b>	<b>LOCATION ou nb de nuits (séjour Paris)</b>	<b>Pension</b>	<b>1/2 pension</b>
<b>1<sup>er</sup></b>		/ /	/ /			
<b>2<sup>ème</sup></b>		/ /	/ /			
<b>3<sup>ème</sup></b>		/ /	/ /			
<b>4<sup>ème</sup></b>		/ /	/ /			
<b>5<sup>ème</sup></b>		/ /	/ /			

**Prix total du 1er séjour demandé :****Montant de la subvention ASMA :**

**Arrhes versées : 30% du total moins la subvention, arrondies à l'euro supérieur :**  
**SOLDE :**

**Les dossiers incomplets ne pourront être examinés.**

Je déclare avoir pris connaissance des tarifs et des conditions d'annulation et certifie exacts les renseignements spécifiés ci-dessus. Le règlement du solde est à envoyer à l'ASMA Nationale au plus tard un mois avant le début du séjour.

Date

Lu et approuvé

SIGNATURE

A retourner avant la date butoir indiquée sur chaque fiche technique

**ASMA Nationale Secteur « Séjours familiaux »**  
**8 rue du Helder 75009 PARIS**

Vos informations complémentaires :

## Comment calculer le QF ?

<b>R</b> = Revenu fiscal de référence <b>N</b> = Nombre de parts fiscales	<b>QF = R : (N x 12)</b>
--	--------------------------

Pour les personnes isolées et n'ayant qu'une part fiscale, il convient d'ajouter 0,25 de part supplémentaire, c'est à dire diviser le revenu fiscal de référence par 15 (1,25 x 12 soit 15).

**Les revenus négatifs ou positifs provenant d'activités non salariales seront remplacés par un revenu imposable fictif, équivalent au montant du SMIC net imposable (après application des abattements).**

Quotient familial	Tranche	Pourcentage de réduction sur le prix total du séjour :
de 0 à 351 €	1	60%
de 352 à 480 €	2	50%
de 481 à 579 €	3	40%
de 580 à 762 €	4	35%
de 763 à 960 €	5	30%
de 961 à 1 159 €	6	25%
de 1 160 à 1 342 €	7	20%
plus de 1 342 €	8	10%

Aux personnes n'appartenant pas au Ministère de l'Agriculture ou d'un organisme ayant passé une convention avec l'ASMA, il n'est appliqué aucune subvention.

### CONDITIONS D'ANNULATION

L'annulation d'un séjour entraîne des frais facturés par nos prestataires de services. Ces frais varient en fonction de la date de demande d'annulation par rapport à la date de début du séjour. Sauf cas de force majeure dûment justifié, l'ASMA ne peut supporter cette dépense. Vous trouverez ci-dessous les taux retenus sur le montant du séjour.

**Plus de 30 jours** avant le début du séjour il sera retenu **30 %** du montant total du séjour

**Moins de 30 jours et plus de 20 jours** avant le début du séjour il sera retenu **50 %** du montant total

**Moins de 20 jours et plus de 7 jours** avant le début du séjour il sera retenu **70 %** du montant total

**Moins de 7 jours** avant la date du début du séjour il sera retenu **80 %** du montant total

**Sous les 48 heures** avant la date du début du séjour il sera retenu **90 %** du montant total

**MEGEVE** (Haute-Savoie) Chalet de RochebruneGestionnaire : **ASMA - site non agréé CAF**

Renseignements et inscription : Marius DURAND

Tél. : 01 49 55 86 08 - FAX 01 49 55 80 59

**Date butoir hiver : 10 octobre 2003****Date butoir printemps : 26 janvier 2004**

**SITUATION** : Situé à 1754 m d'altitude, le joyau d'une station haut de gamme au milieu des pistes. Un domaine skiable de 460 km de pistes. Vue imprenable sur le Mont Blanc.

**ENVIRONS** : L'aiguille du midi, les grands Montets, et la Vallée Blanche.

**ANIMATIONS** : Au Chalet : bibliothèque, jeux de société, ping-pong, soirées fondue, diapositive, dansante, possibilité de louer des raquettes, prévoir les chaussures de randonnée.

A Megève : le Palais des sports offre une patinoire olympique, une patinoire de plein air, une piste de curling, un mur d'escalade, un tennis couvert, une piscine, médiathèque, les musées de Megève et du Haut Val d'Arly. Les internationaux de hockey en décembre, de polo en janvier et, en avril, les Petits Princes de Megève où l'enfant est roi !!!

**Pour les enfants** : A Megève, le jardin des neiges pour les 3 à 10 ans et Meg'loisirs, de 1 à 6 ans.

**ARRIVEE** le dimanche soir 16 h. repas du soir.

**DEPART** le dimanche matin 9h.

**ACCES** : Route : N508, N212, A40, E25. Puis uniquement par téléphérique (dernière navette : 16h30 jusqu'au 8 février puis 17h15).

**Prix** (forfait remontées mécaniques, taxes de séjour et cours de ski inclus). Pour les enfants, les cours de ski sont inclus à partir de 6 ans et uniquement durant les vacances scolaires. Draps non fournis. par personne et par semaine, en pension complète, boissons non comprises sauf repas de réveillons.



SNCF : TGV gare de Sallanches, autocar jusqu'à Megève puis navette gratuite de la gare routière jusqu'au téléphérique.

**LOGEMENT** : L'ASMA dispose de :

- 3 Chambres de 2 lits - 8 Chambres de 3 lits
- 2 Chambres de 4 lits - 1 Chambre de 5 lits

**Après les dates butoir, pour les disponibilités, veuillez contacter :**

**Centre de Haute Montagne du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche**

**Mr Yvan Réthoré ou Mme Francine Verineux**

**Plateau de Rochebrune - 74120 MEGEVE**

**Tél. 04.50.58.99.81 - Fax 04.50.93.06.82**

**mèl : [y.rethore@free.fr](mailto:y.rethore@free.fr)**

Att : du 20 décembre au 3 janvier semaine du samedi au samedi

Périodes de séjours	Adultes	9 ans à moins de 12 ans	4 ans à moins de 9 ans	2 ans à moins de 4 ans	Le séjour des enfants de moins de deux ans, l'hiver, est déconseillé. du fait de la hauteur du site et de l'obligation de prendre le téléphérique pour accéder au chalet
Du 15 décembre au 20 décembre 2003, sans remontées mécaniques.	<b>Semaine randonnée en raquettes et gastronomie</b>				
	300 €	256 €	211 €	122 €	
Du 20 décembre au 3 janvier 2004	425 €	361 €	298 €	170 €	
Du 4 janvier au 8 février 2004	384 €	326 €	268 €	154 €	
Du 8 février au 7 mars 2004	410 €	348 €	286 €	164 €	
Du 7 mars au 4 avril 2004	389 €	331 €	273 €	155 €	
Du 4 avril au 18 avril 2004	383 €	324 €	267 €	153 €	
Du 18 avril au 25 avril 2004	318 €	270 €	223 €	127 €	

## MALBUISSON (Doubs) Location

Gestionnaire : **ASMA** – site non agréé CAF  
 Renseignements : Marius DURAND  
 Tél 01 49 55 86 08 - FAX 01 49 55 80 59 – 74.41

**Date butoir automne : 10 octobre 2003**

**Date butoir printemps : 26 octobre 2004**

Après ces dates il est possible de s'inscrire, dans la mesure des places disponibles.

**SITUATION :** En bordure de ruisseau, le chalet se trouve à proximité immédiate du lac de Saint Point (900 m d'altitude) et à 9 km de la station de Métabief (1000 m d'altitude) dominée par le Mont d'Or à 1463 m, ou, pour le ski de fond au départ du domaine de Fluvelle (Labergement, Malbuisson, Montperreux). Le lac de Saint Point, patinoire naturelle, se trouve à deux-cents mètres du chalet. Sur place commerces et services.

**ENVIRONS :** Pontarlier, la saline d'Arc et Senans classée au patrimoine mondial, Salins les Bains, Arbois, Lons, Besançon, la source du Doubs à Mouthe, le parc du chien polaire à Chaux Neuve, Joux et son château dominant la cluse de Pontarlier, Morteau. Randonnées en raquettes dans les forêts du Jura. Ski de fond 50 km de pistes.

**A déguster :** gastronomie de la Franche-Comté : saucisses de Morteau, Comté, Morbier, Vins du Jura.

Seuls les (petits) animaux de compagnie sont acceptés



**Accès :** SNCF Dijon-Frasne ou Lyon Frasne puis navette. Voiture conseillée.

**ARRIVEE** le samedi 15 h.

**DEPART** le samedi avant 10 h

**Le chalet sur un étage, se compose de :**

- 2 gîtes de 4 personnes (1 lit de 140 et deux lits de 80)
- 2 gîtes de 7 personnes (1 lit de 140 et 5 lits de 80)

Au sous-sol, une salle de télévision, à côté de la maison, dans le jardin, une salle de ping-pong.

Draps non fournis.

**Adresse du site :**

Chalet des Crousettes  
 33, Grande Rue  
 25160 MALBUISSON

**TARIFS (éclairage et chauffage compris)+** Forfait de 10 euros/location/semaine (taxe de séjour, nettoyage complémentaire). Une caution de 75 € sera demandée

PERIODE DE LOCATION	APPARTEMENT 4 LITS	APPARTEMENT 6/7 lits
Du 20 décembre au 3 janvier 2004	243 €	312 €
Du 3 janvier au 7 février 2004	173 €	225 €
Du 7 février au 6 mars 2004	243 €	312 €
Du 6 mars au 3 avril 2004	173 €	225 €
Du 3 avril au 1 <sup>er</sup> mai 2004	243 €	263 €
Du 1 <sup>er</sup> mai au 29 mai 2004	173 €	225 €
Week-end du samedi 10h au dimanche 19h	33 euros	48 euros

## ORCIERES MERLETTE (ALPES DU SUD)

Gestionnaire : **ASMA** - site non agréé CAF  
Renseignements et inscriptions : Marius DURAND  
Tél. : 01 49 55 86 08 - FAX 01 49 55 80 59

**Date butoir hiver : 10 octobre 2003**

**Date butoir printemps : 26 janvier 2004**

Après ces dates il sera possible de s'inscrire dans la mesure des places disponibles.

**SITUATION** : Orcières - Merlette 1850 - 2655 près des 91000 hectares du parc des Ecrins où se trouve le village de Prapic et son musée, à 4 km d'Orcières. Le parc animalier « le Creuset » pour épier les activités des alpagas, marmottes et autres bouquetins. A Orcières, plus de 400 cadrans solaires dont celui de Victoria Abril.

### ENVIRONS :

Au dessus d'Orcières, le village d'igloos de Kanata à 2200 m offre des activités comme des balades à chiens de traîneaux, de la sculpture sur glace etc.. Le lac de Serre Ponçon qui s'étend sur 3000 hectares et son muséoscope. Briançon et l'Italie Les Vallées de Névaches et du Queyras.

La Vallée encaissée du Valgaudemar longue de 24 km dotée de sommets de plus de 3 000 mètres, son torrent, le Séveraisse, et ses nombreuses cascades. Le musée départemental de Gap.

### ANIMATIONS :

décembre, foulée de la première neige en ski de fond, janvier derby du soleil (toutes les glisses) Le Palais des Sports offre un équipement exceptionnel, piscine, patinoire, espace détente (hammam, sauna...) Marché le jeudi.

Ski de fond nocturne, randonnées raquettes, chiens de traîneaux. Snowpark en altitude.

### Pour les petits :

De 9 mois à 6 ans : garderie (renseignements : Maison du Tourisme 04.92.55.89.89)

*TARIF : par semaine*

Du 6 septembre au 11 octobre 2003	<b>120 €</b>
Du 11 octobre au 20 décembre 2003	<b>110 €</b>
Du 20 décembre 2003 au 3 janvier 2004	<b>198 €</b>
Du 3 janvier au 7 février 2004	<b>134 €</b>
Du 7 février au 6 mars 2004	<b>198 €</b>
Du 6 mars au 3 avril 2004	<b>134 €</b>
Du 3 avril au 1er mai 2004	<b>165 €</b>
Du 1er mai au 29 mai 2004	<b>134 €</b>

### Location



**ACCES** : SNCF ligne Marseille ou Paris Briançon, liaison TGV avec changement à Valence ou Grenoble. Gare de Gap puis liaison autocar Gap-Orcières. La voiture est toutefois nettement conseillée. Par Route : Direction Grenoble par l'A48, l'A49 ou l'A41, puis prendre la route Napoléon (RN85) via Vizille-la-Mûre 13km avant Gap prendre à gauche la vallée du Drac puis direction Orcières.

**LOGEMENT** : 1 studio de 33m<sup>2</sup> pour 4/5 personnes. Balcon, 1 clic-clac (2 places) dans le séjour, 2 lits superposés dans la chambre et 1 lit pliant, salle de bains, W.C., sol en linoléum, kitchenette équipée.

Draps non fournis. Animaux non acceptés

**Ouvert toute l'année**

**ARRIVEE le Samedi 16 h**

**DEPART le Samedi 10 h**

### ADRESSE DU SITE

Résidence « Les Chaumettes »  
05170 Orcières-Merlette

## CHAMONIX (Haute-Savoie)

Gestionnaire : ASMA - non agréé CAF

Renseignements et inscriptions : Marius DURAND

Tél. 01 49 55 86 08 FAX 01 49 55 80 59

**Date butoir Hiver : 10 octobre 2003**

**Date butoir Printemps : 26 janvier 2004**

Après ces dates il est possible de s'inscrire directement sur place, dans la mesure des places disponibles.

**SITUATION** : Un site classé au patrimoine mondial, entre la chaîne du Mont-Blanc et la chaîne des Aiguilles Rouges, à proximité du centre de Chamonix, un domaine skiable doté de 140 km de pistes pour tous niveaux et 66 remontées mécaniques dans toute la vallée.

**ENVIRONS** : Le téléphérique de l'Aiguille du Midi reliant la Vallée Blanche, le petit train du Montenvers donnant accès à la mer de glace, le glacier des Bossons. Deux téléphériques, en centre ville, mènent soit à l'Aiguille du Midi, soit au Brévent.

**STATION** : 1035 - 4807 m capitale mondiale de l'alpinisme, Chamonix est la Mecque des vacances à la montagne. La ville possède un centre sportif doté d'un espace nautique, d'une salle d'escalade, d'une patinoire... Pour les non-skieurs, 17 km de chemins de promenade. Facilités de parking.

**ARRIVEE** le samedi 14 H.

**DEPART** le samedi 11 H.

L'école de ski français accueille les enfants dès l'âge de 4 ans. Tél. : 04.50.53.22.57

Pour les plus petits (6 mois - 3 ans) le Panda-club est ouvert : 04.50.55.86.12

Location

Animaux acceptés



**ACCES** : Route : A40, RN205 direction « Les Plans ». TGV gare de Saint-Gervais les Bains puis Chamonix Mont-Blanc



**LOGEMENT** : L'ASMA dispose d'un chalet totalement rénové comprenant :

1 gîte 4 personnes (1 lit 2 pl. + 1 lit gigogne - coin cuisine).

1 gîte 6 personnes (1 lit 2 pl. + 2 lits gigognes - cuisine, toilettes).

**OUVERTURE** permanente.

### ADRESSE DU SITE

Chalet des Plans

22 chemin des forestiers

74700 CHAMONIX MONT BLANC

**Après les dates butoir, s'inscrire auprès de :**

Pierre-Laurent Portier - ASMA 74

(Permanence uniquement le vendredi après-midi)

Service vétérinaire départemental

22 rue du Pré Fonet - BP 82

74603 SEYNOD cedex

Tél : 04 50 10 31 02 – Fax : 04.50.10.90.80

**Tarif** : Forfait électricité compris, un supplément sera demandé en cas de dépassement

<b>PRIX par semaine/Gîte</b>	<b>Gîtes 4 lits</b>	<b>Gîtes 6 lits</b>
Du 20 décembre au 3 janvier 2004	316 €	427 €
Du 3 janvier au 7 février 2004	210 €	266 €
Du 7 février au 6 mars 2004	316 €	427 €
Du 6 mars au 3 avril 2004	210 €	266 €
Du 3 avril au 1er mai 2004	316 €	427 €
Du 1er mai au 29 mai 2004	210 €	266 €
Week-end selon disponibilités du samedi 11h au dimanche 19 h	45 €	59 €

## FONT ROMEU (Pyrénées - Orientales) Location

Gestionnaire : **ASMA** - site non agréé CAF

Renseignements et inscriptions : Céline DEUNF

Tél. : 01 49 55 40 37

FAX 01 49 55 80 59 – 01 49 55 74 41

Date butoir hiver : 10 octobre 2003

Date butoir avril : 26 janvier 2004

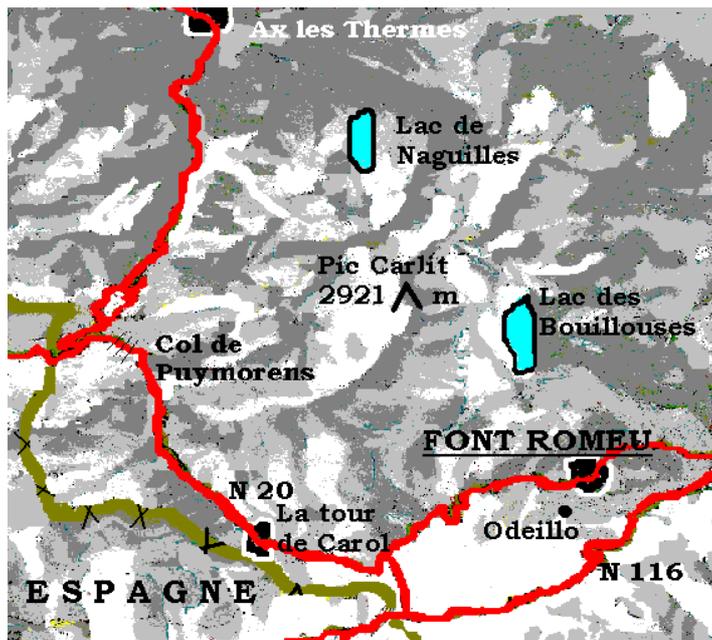
Après ces dates il sera possible de s'inscrire dans la mesure des places disponibles.

**SITUATION** : 1800-2200 m, Font Romeu est une station ensoleillée, touristique et sportive dotée de 52 km de pistes située dans la vallée de la Cerdagne la station est reliée à Pyrénées 2000 et ses 460 canons à neige. Font Romeu est aussi célèbre pour le four solaire d'Odeillo (le plus puissant du monde), à trois kilomètres, visite toute l'année.

**ENVIRONS** : L'art baroque avec l'église de Saillagouse, l'art roman avec celle d'Angoustrine ou celle d'Estavar. Le lac de Matemale, le site classé des Bouillouses, 1800 hectares à 2107m d'altitude et ses lacs.

**STATION** : Patinoire, tennis, équitation. Tous commerces, y compris station-service. Balades en chiens de traîneaux grâce au centre européen d'entraînement canin en altitude, balades en raquettes, à cheval aussi, ski de fond avec 95 km de boucles, surf-park. Les enfants ne sont pas oubliés, entre halte-garderie de 3 mois à 3 ans et jardins de 3 à 10 ans ; sans compter l'école de ski.

**LA RESIDENCE** : La résidence, de cinq étages avec ascenseur, se trouve au cœur de la station, à 300m de la télécabine et est orientée sud/sud-ouest. Local à skis, prêt de fer à repasser. Bonus, une vue imprenable sur les Pyrénées. Une caution de 250 € vous sera demandée



**ACCES** : Route : Par l'A9 sortie Perpignan Sud (87km de Font Romeu). Suivre la direction Andorre ; à la station la résidence se trouve à côté de la Poste.

SNCF : Arrêt Latour de Carol ou Font-Romeu Odeillo avec navette en période de vacances scolaires.

**LOGEMENT** : L'ASMA dispose d'un studio cabine pour 4 personnes d'une superficie de 25 m<sup>2</sup> environ, comprenant 1 séjour avec canapé-lit, 1 entrée-cabine avec 2 lits superposés kitchenette équipée, salle de bains, WC, et balcon.

### ADRESSE DU SITE

MAEVA

Résidence Le Pedrou

20, rue du Dr Capelle

66120 Font-Romeu

Tél. 04.68.30.66.99 - Fax 04.68.30.67.57

**ARRIVEE** le samedi entre 16 et 19 H.

**DEPART** le samedi avant 10 H

TARIF : par semaine draps inclus	Studio cabine 4 personnes
Du 20 décembre au 3 janvier 2004	428 €
Du 3 janvier au 7 février 2004	275 €
Du 7 février au 8 mars 2004	443 €
Du 8 mars au 3 avril 2004	275 €
Du 3 avril au 17 avril 2004	219 €
Du 17 avril au 24 avril 2004	190 €

**PONTIVY (Morbihan) "Manoir du Gros Chêne" Location**

Gestionnaire : **ASMA** - site non agréé CAF  
 Renseignements : Marius DURAND  
 Tél 01 49 55 86.08 - FAX : 01 49 55 80 59  
**Date butoir hiver : 10 octobre 2003**  
**Date butoir printemps : 26 janvier 2004**

**Après ces dates, il est possible de s'inscrire directement sur place, dans la mesure des places disponibles**



**SITUATION** : A équidistance de la Manche et de l'Océan, sur le domaine du LEGTA de Pontivy, le manoir du gros chêne, construit fin XVème début XVIème est inscrit à l'inventaire des monuments historiques.

**ENVIRONS** : Lac de Guérledan, rivière d'Étel, Lorient, Auray, Golfe du Morbihan, Vannes, Belle-Ile, Josselin, Brocéliande, St Briec.

 **ANIMATION** : Randonnées, canoë Kayak, pêche, bicyclette le long du canal de Nantes à Brest et du Blavet. Sentiers de découverte dans la forêt du Pouldu.

**ARRIVEE** le samedi à partir de 16 h.  
**DEPART** le samedi avant 10h.

**OUVERTURE toute l'année.**

Les renseignements pratiques vous seront communiqués lors de la confirmation de la réservation

 Animaux acceptés.

**Tarif** : Prix par semaine année 2003/2004. Les prix indiqués s'entendent nets, compris éclairage et chauffage. Laverie à votre disposition. Forfait draps 4 euros par lit. Téléphone en sus.

Gîte 4/6 personnes : **287 euros**

Les week-end : du samedi 10h au dimanche 19h, selon disponibilités (se renseigner directement auprès du site)  
**75 euros**

**Accès** : N164, D700, D767  
 Voiture conseillée

**LOGEMENT :**

L'ASMA dispose de 1 gîte pour 4/6 personnes

**ADRESSE DU SITE :**

MANOIR DU GROS CHENE  
 LEGTA DE PONTIVY  
 56300 PONTIVY

**Après les dates butoir, s'inscrire auprès de :**

Mme Annie LE GOFF  
 PENNARUM  
 61 rue de Bretagne  
 56300 PONTIVY

Tél. : 02 97 27 99 17  
 FAX 02 97 25 63 34

**Parc St-James Eurolac – Aureilhan - Mimizan (Landes)**

Gestionnaire : ASMA

Renseignements et inscriptions : Céline NYARY

Tél. : 01 49 55 40 37 – Fax : 01 49 55 74 41

**Date butoir printemps** : 26 janvier 2004Après cette date, il sera possible de s'inscrire **dans la limite des places disponibles.**

**SITUATION** : à 8 km des plages, le village de vacances d'Aureilhan est situé au milieu de la forêt des Landes, à l'ombre des pins et des chênes, au bord d'un lac de 450 hectares, dans un cadre typiquement landais. Le village-club est une agréable hôtellerie de plein air qui regroupe activités et animations dans un site rare pour la détente d'autant que le bord du lac est aménagé (pistes cyclables, circuits pédestres, plages).

**ENVIRONS** : Mimizan plage perle de la côte d'Argent, St Paul en Born avec « la ferme de Born » parc arboré, mini-ferme pour les enfants avec animations. Les sentiers de découverte de Bias, circuit pédestre ou VTT, autour de l'étang du Bourg Vieux.

**SUR PLACE** : piscine chauffée (à compter du 1<sup>er</sup> mai), tir à l'arc, tennis, supérette, mini-golf, restaurant, bar, aire de jeux.

**A L'EXTERIEUR DU VILLAGE** : Centre équestre, golf, planche à voile, voile, aviron, plongée et locations de vélos.

**ANIMAUX ADMIS** : 1 par famille, vaccins à jour, gros chiens déconseillés. Prendre contact avec le camping. 5 € par jour.

Chauffage gratuit du 15 mai au 18 septembre. Taxe de séjour à régler sur place.

Une caution de 200 € vous sera demandée lors de votre arrivée.

**ADRESSE DU SITE** : Parc Saint James Eurolac

Promenade de l'Etang

40200 Aureilhan-Mimizan

Tél. : 05 58 09 02 87 Fax : 05 58 09 41 89

**Location chalet 8 pers. ou mobile home 4/6 pers.**

**ACCES** : Voiture conseillée Bordeaux, RN 10 jusqu'à Labouheyere, D 626. Direction Mimizan. Aureilhan est située à 3 Km avant Mimizan sur la droite.

**ARRIVEE** : le samedi à partir de 17 h**DEPART** : le samedi avant 10 h

**LOGEMENT** : L'ASMA dispose de **1 chalet 8 personnes** (4 adultes/4 enfants) sur une aire de 100 m<sup>2</sup> composé d'1 chambre avec lit double, 1 chambre avec 2 lits superposés, mezzanine avec 2 lits simples, salon avec 2 lits gigogne, coin-repas, cuisine équipée, salle de bain, WC. Mobilier de jardin.

**2 mobile-homes 6 personnes** (4 adultes/2 enfants) composé d'1 chambre avec lit double, 1 chambre avec 2 lits simples, salon avec 2 couchages, cuisine équipée, salle d'eau (WC, lavabo, douche). Vaisselle. Mobilier de jardin pour 6 personnes. Parking sur emplacement de 100 m<sup>2</sup>.

**Veillez préciser sur le bulletin d'inscription votre choix : chalet ou mobile home**

<b>TARIF du CHALET par semaine en location</b>	
du 3 avril au 1 <sup>er</sup> mai 2004	242 €
du 1 <sup>er</sup> au 29 mai 2004	175 €
<b>TARIF du MOBILE HOME par semaine en location</b>	
du 3 avril au 1 <sup>er</sup> mai 2004	183 €
du 1 <sup>er</sup> au 29 mai 2004	165 €

**Parc St-James Gassin – Golfe de St Tropez (Var) Location mobile home 4/6 pers****Gestionnaire : ASMA****Renseignements : Céline NYARY****Tél. : 01 49 55 40 37 – Fax : 01 49 55 74 41****Date butoir printemps : 26 janvier 2004**Après cette date, il sera possible de s'inscrire **dans la limite des places disponibles.**

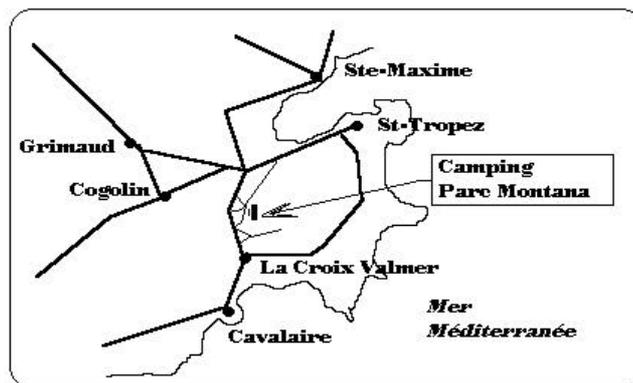
**SITUATION :** Entre La Croix-Valmer et St-Tropez, à 2 km de la plage des Marines de Cogolin, le Parc Saint-James est situé dans un parc de 31 ha de pins parasols et de chênes lièges. Emplacement calme et ombragé parmi mimosas et lauriers roses sur une colline qui domine le golfe de St-Tropez.

**ENVIRONS :** Pour découvrir le Golfe de St-Tropez vous pourrez cheminer du haut du promontoire jusqu'aux plages de sable fin. Cette région enchante tous ceux qui aiment communiquer avec la mer et la nature. Depuis le parc, situé au pied du vieux village de Gassin, des sentiers pédestres vous emmèneront, à travers les forêts de pins et de chênes, jusque dans les venelles de Gassin. Vous flânerez dans ses ruelles tortueuses et ses vieilles maisons pittoresques, dominant un paysage de vignobles, d'étendues boisées et le golfe de St-Tropez. Un peu plus loin, se trouvent Cogolin et le musée Raimu, Ramatuelle et ses domaines viticoles.

**SUR PLACE :** piscine chauffée, pétanque, ping-pong, mini-golf, tennis, aires de jeux pour enfants, mini-club pour les moins de 12 ans, restaurant, bar.

**A L'EXTERIEUR :** golf, centre équestre, planche à voile, plongée dans la baie de Cavalaire.

**ANIMAUX ADMIS :** 1 par famille, vaccins à jour ; gros chiens déconseillés. Prendre contact avec le camping. 5 € par jour.



**ACCES :** A8 sortie Le Luc ou Le Muy rejoindre Saint-Tropez par le carrefour de la Foux puis prendre la direction de La Croix Valmer par la D559. Le Parc Saint-James est indiqué sur la route à 3 km.

**ARRIVEE :** le samedi à partir de 17 h**DEPART :** le samedi avant 10 h

**LOGEMENT :** L'ASMA Nationale dispose de 4 mobile-homes de 6 personnes (4 adultes/2 enfants). Chambre avec lit double, chambre avec 2 lits simples, salon coin-repas avec 2 couchages, cuisine équipée, salle d'eau (WC, lavabo, douche eau chaude). Literie : 4 couvertures et 6 oreillers. Mobilier de jardin pour 6 personnes. Parking sur emplacement de 100 m<sup>2</sup>.

Chauffage gratuit du 15 mai au 18 septembre. Taxe de séjour à régler sur place. Une caution de 200 € sera demandée lors de votre arrivée.

**ADRESSE DU SITE :** Parc Saint-James Gassin  
Route de Bourrian  
83580 GASSIN  
Tél. : 04 94 55 20 20 Fax : 04 94 56 34 77

<b>TARIF par semaine en location</b>	
du 3 avril au 1 <sup>er</sup> mai 2004	187 €
du 1 <sup>er</sup> au 29 mai 2004	178 €

## Parc St-James Oasis - Puget/Argens (Var)

Gestionnaire : **ASMA** - Village non agréé CAF  
Renseignements : Céline NYARY  
Tél. : 01 49 55 40 37 – Fax : 01 49 55 74 41

**Date butoir printemps** : 26 janvier 2004

Après cette date il sera possible de s'inscrire **dans la limite des places disponibles**.

**SITUATION** : Légèrement en retrait du Littoral, le village Oasis, au calme entre les Maures et l'Estérel, se trouve au cœur d'un espace naturel préservé, dans 42 hectares de pins et de chênes ; le village-club est à la fois une agréable hôtellerie de plein air mais aussi un authentique village provençal qui regroupe activités et boutiques.

**ENVIRONS** : Tout près de Fréjus et St Raphaël, le village Oasis vous ouvre les portes de la Riviera et de l'arrière pays provençal avec ses domaines viticoles.

**ANIMATIONS** : Au village : une superbe piscine chauffée de plus de 500 m<sup>2</sup> et ses plages, mini-club pour les moins de 12 ans, discothèque, soirées. Vaste parcours de santé.

**Avec participation** : A proximité : centre équestre, golf, location de vélos, planche à voile, plongée.

**SUR LE SITE** : Pétanque, tennis, ping-pong, sauna, fitness, salle de musculation en avril, juillet et août, aire de jeux, salle de jeux électronique, bars, journaux, supérette, plats cuisinés à emporter, restaurant.

**ANIMAUX ADMIS** : 1 par famille, vaccins à jour, gros chiens déconseillés. Prendre contact avec le camping. 5 € par jour.

## Location villa ou bungalow 6 pers.



**ACCES** : Route par la RN7 prendre la route de la Bouverie puis à 500 m après l'autoroute à droite, le village Oasis.

Par autoroute A8 : Sortie Fréjus ouest puis RN7 direction Le Muy ; le village est situé sur la droite en direction de la Bouverie.

**ARRIVEE** : le samedi à partir de 17h

**DEPART** : le samedi avant 10h

**LOGEMENT** : L'ASMA dispose de **4 villas** 6 pers. (4 adultes/2 enfants). Petit mas de style provençal avec toit de tuiles. 1 chambre avec 1 lit double, 1 chambre avec 2 lits superposés, séjour avec 2 couchages, kitchenette équipée (réfrigérateur, plaques de cuisson, four), salle d'eau avec douche, wc. Terrasse couverte avec mobilier de jardin.

**1 bungalow** 6 pers., situé dans un emplacement de 100 m<sup>2</sup> avec mobilier de jardin se compose d'1 chambre avec lit double, 1 chambre avec deux lits simples, 1 salon-salle à manger pourvu d'un convertible 2 places, cuisine équipée, salle de douche, WC

Chauffage gratuit du 15 mai au 18 septembre.  
Taxes de séjour à régler sur place.

Une caution de 200 € vous sera demandée lors de votre arrivée.

**ADRESSE DU SITE** : Parc Saint-James Oasis  
Route de la Bouverie  
83480 Puget sur Argens  
Tél. : 04 94 45 44 64 – Fax : 04 94 45 44 99

**Veillez préciser sur le bulletin d'inscription votre choix : bungalow ou villa**

TARIF par semaine en location	VILLA	BUNGALOW
du 3 avril au 1 <sup>er</sup> mai 2004	257 €	222 €
du 1 <sup>er</sup> au 29 mai 2004	175 €	140 €

## HOTEL « PALAIS BOURBON » 2 étoiles

**Gestionnaire : Hôtel Palais Bourbon**

**Renseignements : Marius DURAND ☎ : 01 49 55 86 08**

**Fax : 01 49 55 74 41**

**SITUATION :** Situé dans le 7ème arrondissement en plein centre historique de Paris, à deux pas de l'Assemblée Nationale. Pour le touriste c'est avant tout la Tour Eiffel, les Invalides et les musées Rodin et d'Orsay. En traversant la Seine rive droite, les jardins des Tuileries, le Louvre et les Champs-Élysées. On peut aussi, en flânant, par le bus 63 ou à pied, aller à St Germain des Prés, à St-Michel, au Quartier latin, au jardin du Luxembourg.

**HEBERGEMENT :** Hôtel 2 étoiles, rénové, chambres 2 personnes avec douche, wc, TV. En plus des chambres de 2 personnes vous pourrez bénéficier de grandes chambres familiales, couple avec enfants, comprenant 2 pièces pouvant loger de 4 à 5 personnes avec bain, wc, TV, mini-bar et coffre de sécurité. Les chambres ne disposent pas de coin cuisine mais il n'est pas interdit de commander un repas aux nombreux services de livraison en 30 minutes ou d'acheter chez le traiteur du coin de quoi manger dans sa chambre et de demander au gérant les couverts, verres et assiettes. Vous pourrez également avoir à votre disposition des lits d'enfants et chaise haute et bien entendu faire chauffer tout ce qu'il faut pour les jeunes enfants et les bébés.

**Moyens d'accès :** Métro Varenne

**Adresse de l'Hôtel « Palais Bourbon » :** 49 rue de Bourgogne 75007 PARIS

**TARIF par nuit pour deux nuits minimum petit déjeuner compris, taxes de séjour comprises :**

chambre de 2 personnes avec douche, wc, TV (possibilité avec salle de bains, 34 euros en sus, non subventionnée par l'ASMA)	65 euros
chambre de 3 personnes avec salle de bains, wc, TV, mini-bar	118 euros
4-5 personnes, grande chambre familiale avec 2 pièces pouvant loger les couples avec enfants, salle de bains, wc, TV, mini-bar.	130 euros

Toutes les chambres ont le téléphone direct avec possibilité d'un numéro personnel, la télévision par câble et la climatisation.

**Les tarifs ne comprennent pas :** les consommations personnelles et le téléphone.

Horaire d'arrivée : 12 h.    Horaire de départ : 12 h.

Pour avoir l'assurance d'obtenir une réservation, il est vivement conseillé d'effectuer votre demande au moins 2 mois à l'avance

## LES APPARTEMENTS A PARIS

**Gestionnaire : MAEVA-PIERRE et VACANCES**

**Renseignements et inscriptions : Marius DURAND 01.49.55.86.08**

**Fax : 01.49.55.74.41**

L'ASMA vous propose en 2003 une nouvelle formule de location d'appartement sur Paris. A partir de deux nuits minimum et 7 nuits maximum, sur un choix de six quartiers dans la capitale.

Vous pouvez séjourner dans un appartement de 2 pièces, pour 4 personnes soit :

- A Montmartre, place Charles Dullin juste à coté du théâtre de l'Atelier
- Aux Buttes Chaumont, à proximité du parc et du quartier de la Villette
- Porte de Versailles, en regard du parc des expositions
- A Bercy face au parc et à deux pas de la bibliothèque François Mitterrand
- A Paris XVème (avec petit-déjeuner inclus)
- A la Défense, à l'abri de l'arche et du CNIT

Vous pouvez également séjourner au choix dans un studio 2 personnes :

- à Bercy
- aux Buttes Chaumont
- à la Défense
- à la Porte de Versailles

**HEBERGEMENT :** Les résidences, de construction récente, tout confort, comprennent les prestations suivantes :

Lits faits à l'arrivée  
 Fourniture du linge de toilette  
 TV couleur avec satellite  
 Ménage en fin de séjour (sauf coin cuisine et vaisselle)  
 Prêt de fer à repasser et de sèche-cheveux  
 Possibilité de lit-bébé (sur réservation à l'avance)

**Moyens d'accès :** Toutes les résidences sont desservies par le métropolitain.

Arrivée 17h – Départ 12h

**TARIF par nuit pour deux nuits minimum, taxes de séjour à régler sur place pour les résidences de Montmartre, des Buttes Chaumont et de Bercy:**

STUDIO 2 personnes	88 euros
APPARTEMENT 2 pièces 4 personnes	140 euros

Pour avoir l'assurance d'obtenir le site de votre choix, il est vivement conseillé d'effectuer votre demande au moins 2 mois à l'avance.



## **CARTE PASS MUSEES ET MONUMENTS**

Pour les séjours à Paris, vous pouvez vous procurer auprès de l'ASMA Nationale, lors de l'inscription ou avant votre venue dans la capitale, des cartes Pass musées et monuments, qui vous permettront d'entrer sans payer, et sans faire la queue, et autant de fois que vous le désirez, dans plus de 65 musées de Paris et de la région parisienne. De plus, vous bénéficiez de la subvention sur son coût. Elles sont également subventionnées au QF.

Trois formules au choix vous sont proposées : 1, 3, ou 5 jours consécutifs.

Cependant cette carte ne donne pas accès aux expositions temporaires, ni aux visites conférences.

## **COMBIEN COÛTE LA CARTE ?**

carte 1 jour : 13 €

carte 3 jours : 26 €

carte 5 jours : 39 €

La plupart des musées sont gratuits pour les moins de 18 ans.

Les musées et monuments sont fermés le mardi et certains lundis. Les 1<sup>er</sup> mai, 11 novembre et le 25 décembre sont des jours de fermeture.

L'effet « coupe file » de la carte ne peut pas toujours être garanti dans certains sites équipés d'une billetterie magnétique nécessitant alors la remise d'un billet gratuit, ni dans les monuments où le nombre de visiteurs est, pour des raisons de sécurité, limité.

Pour tous renseignements, contactez : Marius DURAND au 01.49.55.86.08